

LA CIGALE, LA FOURMI, ET L'A 104

La fourmi herblaisienne des Buttes Blanches travaille dur tout l'été. Elle va construire sa maison et prépare ses provisions pour l'hiver.

Après avoir consulté les cartes, elle choisit de s'éloigner des terrains réservés depuis 15 ans au prolongement de la Francilienne et va construire sa grande maison dans la plaine d'Achères.

Sa voisine la cigale, pense que la fourmi est stupide; elle rit, danse et joue tout l'été.

Une fois l'hiver arrivé, la fourmi est au chaud et bien pourvue. Mais le choix logique a été fait, l'arbre qui lui sert d'abri, est abattu par les terrassiers.

La cigale grelottante de froid organise une conférence de presse et demande pourquoi la fourmi a le droit d'être au chaud et bien nourrie, de vivre dans le calme, tandis que les autres moins chanceux ont froid et faim, et sont victimes de l'imprévisible.

La télévision organise des émissions en direct qui montrent la cigale grelottante de froid et passent des extraits vidéo de la

fourmi bien au chaud dans sa maison confortable et silencieuse. Les associations pour l'environnement manifestent devant la maison de la fourmi.

Les journalistes organisent des interviews demandant pourquoi la fourmi est tellement favorisée. Ils interpellent le gouvernement pour augmenter les impôts de la fourmi afin qu'elle paie "sa juste part". Les partis politiques d'opposition abondent dans ce sens.

La fourmi devra payer impôts et amendes.

Sa maison est préemptée par les autorités car elle n'a pas assez d'argent. Elle est offerte à la cigale, à titre de compensation sociale.

La télévision fait un reportage sur la cigale maintenant bien installée et engraisée. Elle est en train de finir les dernières provisions de la fourmi.

Mais dix années plus tard, la cigale, qui avait contesté sans espoir le tracé rouge devant le Conseil d'Etat, apprend que sa demande va être satisfaite. Elle veut retirer son action, mais le juge ne lui fait pas crédit.

Tout est dit, plus de coulées vertes, plus d'espaces libres au dessus des tranchées couvertes, le tracé rouge serait rendu aux constructions envahissantes, on retiendrait le tracé bleu.

Ma maison, s'écrit la cigale ! Vous traverserez la plaine d'Achères.

La cigale est désespérée. Elle meurt quelques semaines plus tard des effets conjugués d'une overdose, et d'avoir trop fréquenté les champs d'épandage pollués où est envisagé le tracé bleu.

**PAR SOI-MEME A NE RIEN
DECIDER, A TOUT REJETER,
LA DECISION DES AUTRES
ON FINIT PAR DEVOIR
SUPPORTER**

